

Assemblée générale du jeudi 15 mars 2007
Salle des Bourbakis – Bureau communal de St-Blaise

Procès-verbal

Sont excusés :

Pascal Granacher – Claude Rocchetti – Paolo Rarera – Edgar Ghigna - Stéphane Buri – Michel Vautravers – Alain Froidevaux – Blaise Zweiacker – Daniel Juan

Présents : 32 membres. L'assemblée est ouverte à 20h02 par Bruno Mannino.

1. Procès verbal de l'assemblée du 15 mars 2007

Le procès verbal 2006 est accepté par l'assemblée.

2. Rapport du président

En préambule, le président remercie les membres présents à l'assemblée 2007. L'année 2006 est achevée et rien de spécial n'est à signaler.

Il relate les quelques points forts de l'année écoulée.

- Le déplacement à Ivoire / F à l'assemblée générale de la SISL en compagnie de A. Poggiali. (8 avril 2006)
- La Foire de St-Blaise et le traditionnel stand de la société (27 mai 2006)
- La fête du sauvetage et l'organisation du thé dansant le samedi après-midi. Des remerciements sont formulés à l'attention des « Viok's » pour cette initiative. Vu le succès rencontré par cette première édition, elle sera reconduite pour la fête 2007. Merci au « Viok's » pour votre engagement !! (18-19 et 20 août 2006)
- Participation de quelques membres, pour donner le coup de main à nos amis de la SSVNN, qui organisaient le championnat Suisse de sauvetage au Nid-du-Crô. C'est principalement au montage et au démontage des tentes du 3 février que nous avons participé
- Une délégation de la société a œuvré sur le stand de la commune de St-Blaise, invitée d'honneur à l'occasion de la fête des vendanges de Cortailod
- Fin octobre, Les Hélices se sont élancés en début de soirée pour la traversée du Ruban Bleu

3. Rapport statistique

Actifs : 63

Passifs : *

Interventions : 18

Dépannages : 8

* pas connu en raison d'un problème de banque (mauvais bulletins de versement)

4. Rapport du chef matériel

- Canot Jean-Louis :

Bon état général
Entretien annuel à faire

- Canot Père Williams

Les travaux effectués par le chantier naval Fischer ont été exécutés à satisfaction.
Les faux fonds ont été réparés par nos soins, comme chaque année.

L'appel d'offre pour les cales pieds a été lancé et un essai a été fait. Malheureusement, il n'a pas donné satisfaction « avec du panneau collé 3 plis ».
Etude à revoir.

- Arens V

Entretien normal.

- Annexe

L'arceau a été réparé
Quelques masticages sur le tableau arrière.

5. Rapport du trésorier et vérificateurs de comptes

Sébastien Fahrni nous présente ses comptes avec une présentation « Power Point ».

- Fortune au 01.01.2006 : CHF 130'57640.- et au 01.12.2006 : CHF 126'780.85.-
- Diminution de fortune : CHF 3'815.55.-
- Les gros bénéfiques en CHF : La foire 1206.-, la fête 12'297.-, Fête des vendanges 7'880.—
- Cotisations des membres passifs : CHF 1880.-

Les vérificateurs donnent décharge au caissier, ainsi que l'assemblée par applaudissements.

6. Rapport des Fonds H. Jeanrenaud et E. Vautravers

En préambule, J.-C Jaberg annonce que l'année 2006 a été exceptionnelle.

- Le souper du 2 juin 2006 a été organisé de mains de maître par Bruno Mannino, puisque dorénavant, il devra patienter 7 ans avant de rejoindre les rangs du FHJ.
- Le 19 août fût une grande journée par la réussite et le succès du thé dansant. Des remerciements sont formulés, avec une mention particulière aux dames, qui, en coulisses, ont confectionnés gâteaux, biscuits et autres délices.
- La reconduite de cette manifestation est déjà prévue.
- Pierre Lauper se chargera du souper du 1^{er} juin 2007.

- Le FHJ remet la channe du FEV au membre méritant Bernard Flück sous une pluie d'applaudissements mérités.

Concernant la situation du compte du FHJ au 31.12.2006, B. Flück présente les comptes.

- Fortune au 31.12.2006, compte BCN: CHF 10'150.--
- Diminution du capital : CHF 1472.- en raison de la confection des maillots «Viok's »
- Il reste sur le compte FEV au CS, la somme de CHF 439.42, prévue pour récompenser un membre méritant.
- La channe est toujours prise en charge par Michel Vautravers.

Les comptes ont été vérifiés et sont conformes. L'assemblée donne décharge au caissier par des applaudissements nourris.

7. Modification du règlement du FHJ et des statuts de la SSBL

Modification du règlement du FHJ

En relation avec l'utilisation de ce fonds ainsi que de l'acte de sauvetage de notre ami le garde port, Jean-Claude Jornod, une adaptation, au goût du jour doit être envisagée.

- Initialement :

Article 2 Ce fonds est destiné à honorer et à récompenser les membres de la S.S.B.L. ou toute autre personne qui, **d'un geste spontané et au risque de sa vie**, aura accompli un sauvetage sur notre lac.

- Modifié devient:

Article 4 Ce fonds est destiné à honorer et à récompenser les membres de la S.S.B.L. ou toute autre personne qui, **d'un geste spontané**, aura accompli un sauvetage sur notre lac dans le but **d'éviter un drame**. Il pourra aussi être utilisé pour financer des activités destinées aux membres du F.H.J. voir de la S.S.B.L.

Modification dans les statuts de la SSBL en relation avec les modifications citées ci-dessus:

Art. 6 Les membres d'honneurs et les vétérans de la S.S.B.L. ont créé le 3 février 1962 le Fonds Henri Jeanrenaud, dénommé par la suite F.H.J., destiné à honorer toute personne qui, d'un geste spontané aura accompli un sauvetage sur notre lac dans le but d'éviter un drame. Le F.H.J. est géré indépendamment des affaires de la S.S.B.L. par une commission désignée à cet effet. Cette commission est chargée de l'application du règlement de ce fonds. Le Fonds Henri Jeanrenaud* gère aussi le Fonds Emile Vautravers*.

Les modifications ont été acceptées à l'unanimité.

8. Nomination pour 3 ans de la commission du FHJ

N'ayant reçu aucune démission dans le bureau FHJ, le bureau est reconduit en bloc pour 3 ans. Les heureux bureaucrates sont : M. Vautravers ,E. Marti, B. Flück, E. Ghigna et J.-C Jaberg, président du FHJ.

(Le futur nouveau président d'honneur rejoindra les rangs du FHJ..... avant ses 50 ans !! Il ne le sait pas encore).

9. Election du Président

Moment fort de l'assemblée: Bruno, la gorge un peu serrée, prend la parole et comme pressenti, annonce qu'il souhaite mettre un terme à son mandat de présidence, après avoir été durant 15 ans à la barre de la société. Il remercie toute l'assemblée pour la confiance témoignée durant toutes ces années. Il relève l'investissement des membres pour la foire, la fête; c'est grâce aux membres dévoués que la société est saine et prospère. Il annonce qu'un candidat à sa succession est trouvé, en la personne d'Alexandre Poggiali. Le suspens n'a duré que quelques secondes, une pluie d'applaudissements de l'assemblée accueille le nouveau président qui, sans attendre, accepte sa nouvelle charge. Accolades entre le président sortant et le nouvel élu.

Jean-Claude Jaberg président du FHJ reprend la parole. Le FHJ a décidé de nommer, par acclamation de l'assemblée, Bruno Mannino, président d'honneur de la société. Le magnifique diplôme lui a été remis par Eric Marti. Avec beaucoup d'émotions pour les deux.

Le nouveau président prend la parole. Il remercie l'assemblée pour la confiance témoignée. Il évoque sa passion pour le sauvetage et la SSBL. Cela remonte déjà à 1995. Il apprécie notamment l'investissement des membres qui, années après années, font exister la société. Les rameurs et rameuses qui font vivre les baleinières chargées d'histoire. Une mention particulière aux membres FHJ et EV pour leurs bons conseils et leurs coups de main. Ses objectifs seront de consolider les liens de fraternité et de maintenir la confiance du public, des navigateurs et des organes de sauvetage professionnel.

Un effort particulier devra être mis en œuvre pour trouver de nouvelles forces jeunes et motivées. Notre jeunesse est là, donnons l'envie. Vos idées et suggestions sont les bienvenues.

Vive la société !

10. Nomination du comité

Le comité complet est reconduit dans sa fonction :

- Les Présidents d'honneur – Eric Marti et Bruno Mannino.
- Président Alexandre Poggiali
- Stéphane Buri – Daniel Froidevaux – Pascal Froidevaux – Alexis Buchs – Sébastien Fahrni – Stéphane Favre – Eric Melia – Bruno Mannino

11. Nomination des vérificateurs des comptes

- Les vérificateurs: P. Bianchi et G. Böcskei. Remplaçant: Steve Probst.

12. Démission(s) et admission(s)

- M. Marc Spahni et Stéphane Hirschi sont démissionnaires.
- Pas d'admission enregistrée cette année.

13. Propositions et divers

- Les publicités du programme de la fête :

Jan Jansen a remis à l'assemblée des bordereaux de commande pour les publicités du programme de la fête. Cette démarche a été un peu négligée les années précédentes. Il rappelle que le montant récolté n'est pas négligeable. Nous côtoyons quotidiennement des commerçants susceptibles de nous acheter un emplacement publicitaire.

- 75^{ème} anniversaire de la société.

Claude Zweiacker rappelle que le 75^{ème} anniversaire de la société approche à grand pas. Il souligne qu'un 75^{ème} doit se préparer à l'avance pour être « une belle fête réussie ».

L'assemblée est clôturée officiellement à 21h11

Neuchâtel, le 25 mars 2007-03-25

Eric Melia